



## Les projets phares

Les projets phares ont été initiés par la Présidente du Conseil départemental et le groupe majoritaire de l'Assemblée dès l'élection de 2021. Ces projets phares sont des investissements majeurs sur le territoire gardois. Ils permettent au Conseil départemental de projeter sa vision pour l'avenir en fonction de ses priorités.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 08/10/2024



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*